

pour appeler les autres bateaux... Bien des pans se sont démantés ce que...

Un cambrioleur tué par un gendarme

HAUT LES MAINS ! CRIA LE GENDARME. LE VOLEUR NOBBET PAS. IL TOMBA FOUROYE.

Paris, 3 mai. — La jolte et tranquille petite ville de Bougival a été ce matin le théâtre d'un drame sanglant qui a causé dans le pays et dans toute la région la plus vive émotion.

Sur les bords de la Seine, à 150 mètres environ en aval de la machine de Marly, se trouve un débit de vins-restaurant, tenu par M. Hémond. Cet établissement est pendant la belle saison l'un des plus fréquentés des Parisiens, avides de grand air de belles promenes et de canotage.

Il était environ à heures un quart ce matin, lorsque M. et Mme Hémond, qui couchent dans une chambre du premier étage, furent réveillés par un bruit insolite, semblant provenir du hangar où sont remis les barques et les divers accessoires.

M. Hémond ne douta pas que les deux individus étaient des malfaiteurs se préparant à gagner l'île de Marly pour y commettre quelque cambriole.

Les malfaiteurs parurent prendre une certaine avance, et ils en profitèrent pour saisir un revolver, ils traversèrent le jardin en courant et sautèrent par-dessus la haie de clôture.

M. Hémond se lança à leur poursuite mais n'ayant pas les armes il dut se contenter de les suivre et crier : « Au voleur ! Arrêtez-les ! A l'aidé ! »

Les gendarmes n'abandonnèrent pas pour cela la poursuite. Ils se dirigèrent vers la rue de la Banque, à Paris.

Paris, 3 mai. — Nous avons relaté hier les circonstances tragiques dans lesquelles le directeur d'une importante maison de broderie de la rue de la Banque, à Paris, M. Camille Baron, avait été tué de quatre coups de revolver par son caissier, Emile Chevron.

Les renseignements recueillis à la suite de l'enquête ont permis de reconstituer les circonstances de ce drame.

Emile Chevron, qui les inspecteurs de la brigade recherchaient activement, et qui avait été pris onze heures, entre les mains de M. Durand, commissaire de police du quartier Châteauneuf.

Après avoir fait connaître son identité, il a déclaré avoir tué son patron au cours d'une dispute dans laquelle sa probité avait été mise en doute.

M. Baron a-t-il aggravié ? Il est mort de sa blessure. Il était dans une chambre de son hôtel, à Paris, au moment où il a été tué.

place d'identité. Leur linge est démarqué soigneusement, même deux mouchoirs dont l'un est taché de sang.

Une importante constatation a été faite par le malfaiteur décapité avait émis au fond d'une poche de son veston, le commissaire a découvert une quantité de pièces fausses de diverses nationalités, et en particulier une série de pièces en plomb à l'effigie du roi des Belges.

Cel après-midi M. Pénnevel, procureur de la République, M. Resenfeld, juge d'instruction, et M. Faivre, commissaire divisionnaire de la brigade mobile, se sont rendus à Bougival pour continuer l'enquête de M. Carrelle.

La guerre Italo-turque

Prise de Lebda par les Italiens. LES TURCS ONT EU 300 TUÉS. Rome, 3 mai. — Le général Reissol, commandant les troupes italiennes d'Omia, a attaqué ce matin, à 4 h. 45, la position de Lebda, fortement occupée par l'ennemi, et s'en est rendu maître à 6 h. 20, après un vil combat.

Les Italiens ont eu un officier tué, 3 blessés, 7 soldats tués, 55 blessés. Les positions de Lebda ont été immédiatement mises en état de défense.

LES DARDANELLES RENDUES LIBRES. Constantinople, 3 mai. — On commence à enlever les mines des Dardanelles, et le chenal sera débarrassé, la préfecture du port délivrera des bulletins aux bateaux se trouvant dans le port, avant la fermeture des détroits, soient les premiers à partir.

LES DARDANELLES RENDUES LIBRES. Smyrne, 3 mai. — En contradiction avec le rapport du val sur la perte de l'ingénieur en chef déclaré qu'il fit stopper le bateau au troisième coup de canon.

LE TEXAS. Le capitaine du « Montana » déclare également qu'il vit le « Texas » franchir d'un coup de canon, entouré de fumée, puis des cris se firent entendre et, en cinq minutes, tout était fini.

Millerand dans l'Est. Saint-Dié, 3 mai. — En arrivant à Saint-Dié, la première pensée de Millerand fut pour Jules Ferry.

Sinistres dans la mer d'Islande. Copenhague, 3 mai. — Le choquer français « Saint-Yves » est entré, par une forte bourrasque de neige, en collision, près de la côte sud d'Islande, avec le bateau de pêche islandais « Swagur », qui coula aussitôt.

Le coupé du comte de Lornac pénétra dans la cour d'honneur et s'arrêta devant l'entrée du bâtiment de la chambre de commerce.

Le coupé du comte de Lornac pénétra dans la cour d'honneur et s'arrêta devant l'entrée du bâtiment de la chambre de commerce.

Le coupé du comte de Lornac pénétra dans la cour d'honneur et s'arrêta devant l'entrée du bâtiment de la chambre de commerce.

Le coupé du comte de Lornac pénétra dans la cour d'honneur et s'arrêta devant l'entrée du bâtiment de la chambre de commerce.

Une femme candidate à Lambersart

OUVRIERE CIGARIERE LYDIA SAVARY, MEMBRE DU PARTI SOCIALISTE, SECRETAIRE DE LA LIGUE DES DROITS DE LA FEMME DE LILLE, BRIGUE UN SIEGE DE « CONSEILLERE MUNICIPALE ».

Le Parti socialiste, qui compte parmi ses adhérents un grand nombre de femmes, présente en France aux élections municipales, trois candidates « conseillères municipales ».

Ce sont : à Paris, dans le quartier de Odéon, la citoyenne Elisabeth Renaud, institutrice ; dans le XVIIe arrondissement, citoyenne Madeleine Pelletier, docteur en médecine, et à Lambersart-Lille, la citoyenne Lydia Savary.

Lydia Savary, ouvrière à la Manufacture des Tabacs.

Mé de depuis longtemps au mouvement ouvrier, la cigarière Lydia Savary, qui habite Lambersart, dans le quartier du « Canon », rue Nicol, 123, est une figure bien populaire.

Militante du syndicat de sa corporation, membre du Parti Socialiste, secrétaire de la Ligue des Droits de la Femme de Lille, elle prit part à de nombreux meetings, réunions, manifestations, dans lesquelles elle se signala par sa candeur et sa franchise.

L'annonce de sa candidature aux élections municipales, à Lambersart, fut accueillie avec enthousiasme dans l'agglomération ouvrière de Cantelieu-Lille, Cantelieu-Lambersart, Cantelieu-Lomme.

Trois fois déjà, depuis l'ouverture de la campagne électorale, les femmes ont manifesté en sa faveur dans la rue.

Lors de la manifestation ouvrière qui se déroula le 1er mai, elles acclamèrent son nom à plus d'un millier.

Sonnes allées frapper à la porte de l'aspirant à conseiller municipal pour solliciter d'elle une interview.

« Pourquoi je suis candidate ? nous dit-elle. « Bien ! pour les femmes de plusieurs pays tels que l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Autriche, la Suède, la Norvège, le Danemark, l'Islande et la Finlande ont acquis le droit de vote, la France républicaine ne leur a accordé ce droit qu'en matière d'industrialisme et de commerce. »

« De tous côtés, on revendique l'égalité des sexes au point de vue politique et électoral. Rien ne s'y oppose si ce n'est la résistance des hommes. Le suffrage ne sera vraiment universel que le jour où les femmes pourront être « être élues. »

« Je estime que les femmes qui s'agitent des intérêts de leur pays, de leur industrie, de leur commerce, ont le droit de participer à la vie politique et de voter. »

« Responsable comme l'homme de ses actes envers la société, la femme doit avoir comme lui le droit de lutter pour ses opinions dans la vie politique ainsi que dans la vie économique. »

Convaincus par cette ardente profession de foi, nous fimes cependant remarquer à cette candidate énergique, que, si elle était élue, l'administration municipale serait invalidée sans doute son élection.

« Qu'importe, répliqua-t-elle sans s'émouvoir. J'ai fait mon devoir et le coup aura porté. D'ailleurs si cela arrivait, je suis décidée à porter la question jusque devant le Conseil d'Etat. »

Alors... ? Nous n'avions plus d'objections à présenter, et nous quittâmes la femme candidate en lui souhaitant bonne chance et en formulant l'espoir d'aller la saluer prochainement, dans son cabinet de « conseillère municipale ».

Au Maroc

L'organisation du protectorat. Paris, 3 mai. — Le général Lyautay pour suit ses missions d'affaires étrangères et se rendra à la guerre l'assainissement des conditions d'application du protectorat.

Le statut marocain sera, dans la mesure du possible, calqué sur le statut tunisien, notamment en ce qui concerne les organisations nationales de l'administration française et de l'administration locale.

Mais un certain nombre de questions fort importantes — parmi lesquelles le statut des indigènes et des juridictions consulaires — doivent recevoir des solutions définitives, dont les grandes lignes sont aujourd'hui arrêtées.

Le général Lyautay doit d'ailleurs s'entendre avec M. Rognoz sur ces questions.

En ce qui concerne l'occupation militaire nous croyons savoir que le général Lyautay prévoit trois ordres de mesures, dont l'application doit être progressivement développée : 1° dégagement et occupation des lignes d'évacuation et des centres d'influence (tamment de Marrakech et Meknes) ; 2° reconstruction de l'armée chrétienne, suivant le double principe de la dispersion et de l'encadrement des contingents marocains ; 3° extension méthodique des zones d'organisation suivant la méthode pratiquée dans les pays voisins.

A la demande du général Lyautay, M. de Saint-Aulaire, conseiller à l'ambassade de France, sera délégué à la résidence générale à Tanger.

Toutefois M. de Saint-Aulaire ne pourra quitter Vienne qu'après la désignation — si elle n'est pas encore faite — d'un successeur de M. Crozier.

Le résident général compte pouvoir quitter Paris dans les premiers jours de la semaine prochaine.

L'attitude de Mouley Hafid. Tanger, 3 mai. — Les informations reçues ce matin de Fez concernent la regrettable incertitude dont témoigne Mouley Hafid. Le sultan, très déprimé depuis les tragiques incidents de Fez, envisage avec un pessimisme croissant le départ de M. Rognoz. Le sultan parie de nouveau d'abdiquer. Il insiste, d'autre part, pour aller à Rabat attendre avec M. Rognoz l'arrivée du général Lyautay.

On semble craindre que le sultan refuse de recevoir à Fez l'ambassadeur espagnol, ce qui entraînerait l'importance de cette attitude et des conséquences d'une éventuelle abdication, il faut reconnaître que la population maghrébine sur laquelle nous appuyons ces avis vivement émue par ces incidents.

Les négociations franco-espagnoles. Madrid, 3 mai. — M. Geoffroy a eu ce matin un nouvel entretien avec M. Garcia Prieto. L'ambassadeur de France a fait part au secrétaire d'Etat espagnol des idées de gouvernement français touchant l'importance de la cession de la vallée de l'Ouergha au point de vue de la protection de la région au sud de l'Espagne, et a insisté sur la nécessité de limiter minima des parties du cours de l'Ouergha et de sa vallée qui doivent être sous le protectorat français.

Emouvants interrogatoires de bandits

SIMENTON VENAIT FROQUEMONT ? LILLE COMME CAMELOT. — ON LE RECONNAIT COMME L'UN DES ASSASSINS DE MONTBERN.

Paris, 3 mai. — Cet après-midi M. Gilbert, juge d'instruction, a interrogé Simenton. Ce dernier a déclaré se nommer Monnier et a reconnu s'être fait appeler successivement Simenton, Syman et Elle Etienne.

« Pourquoi avez-vous pris le nom de Simenton ? lui demanda le juge. — L'inculpé a ensuite été confronté avec un de ses paysannes de Montignion qui, le jour de l'agression, ramassait de l'herbe pour ses lapins près du lieu de l'attentat.

Elle a formellement reconnu Simenton comme étant celui qui faisait les cent pas sur la route, quelques instants avant l'agression.

L'inculpé, qui avait soudainement pâli, s'est ressaisi et, riant nerveusement, a répondu : « Vous êtes folle ! »

« Il n'y a pas de quoi rire et je ne suis pas folle, reprit la paysanne. Je vois et je monte le premier dans l'automobile. »

Il a maintenu énergiquement ses dénégations et la confrontation a pris fin.

Cordy est en faillite. Ce matin, M. Méruet, huissier, s'est rendu à la prison de la Santé pour signifier à Cordy, le soldat de la rue Eugène-Renaud, à Alfortville, une assignation en référé pour demain samedi devant le tribunal civil.

Cordy est assigné par trois maisons parisiennes : la première lui réclame 500 fr. 25, la seconde 100 fr. 25 et la troisième 10 fr. 10. Le référé a pour but de faire désigner un liquidateur judiciaire.

Le soldat a protesté en disant qu'il était victime de la justice.

C'est elle seule qui est coupable, dit-il ; elle m'empêche de m'occuper de mon commerce. »

OU EST GARNIER ? ON LIGNEUR, ET LES FAUSSES NOUVELLES PLEUVENT. Paris, 3 mai. — Les bruits les plus sensationnels sont mis chaque jour en circulation dans les milieux les plus divers.

Garnier est trappé et même corré à Paris, en banlieue et en province. Nous avons connu cet état d'esprit dans les jours qui suivirent le drame de Chantilly ; les bandes innombrables étaient aperçues au Nord, au Midi, en Bretagne, en Limousin, sur les plages de Normandie et sur les pics d'Anvergne.

M. Guichard et ses inspecteurs espèrent réussir avant peu à trouver la bonne piste de Garnier, mais jusqu'ici ils n'ont obtenu que de vagues renseignements. Il est donc inutile d'insister sur les nouvelles annonçant la capture plus ou moins imminente du redoutable complice de Bonnot et ne reposent sur aucun fondement.

Un assassin se constitue prisonnier

Le caissier qui avait tué son patron à coups de revolver se rendit entre les mains de la justice. Il fournit des explications sous son crime.

Paris, 3 mai. — Nous avons relaté hier les circonstances tragiques dans lesquelles le directeur d'une importante maison de broderie de la rue de la Banque, à Paris, M. Camille Baron, avait été tué de quatre coups de revolver par son caissier, Emile Chevron.

Les renseignements recueillis à la suite de l'enquête ont permis de reconstituer les circonstances de ce drame.

Emile Chevron, qui les inspecteurs de la brigade recherchaient activement, et qui avait été pris onze heures, entre les mains de M. Durand, commissaire de police du quartier Châteauneuf.

Après avoir fait connaître son identité, il a déclaré avoir tué son patron au cours d'une dispute dans laquelle sa probité avait été mise en doute.

M. Baron a-t-il aggravié ? Il est mort de sa blessure. Il était dans une chambre de son hôtel, à Paris, au moment où il a été tué.

Le coupé du comte de Lornac pénétra dans la cour d'honneur et s'arrêta devant l'entrée du bâtiment de la chambre de commerce.

Le coupé du comte de Lornac pénétra dans la cour d'honneur et s'arrêta devant l'entrée du bâtiment de la chambre de commerce.

Le coupé du comte de Lornac pénétra dans la cour d'honneur et s'arrêta devant l'entrée du bâtiment de la chambre de commerce.

LA FRANCEE

OU CONDAMNÉ PAR HENRI DEMESSE

Un instant après, il rentre dans le cabinet du notaire avec Mme Durand.

M. Rollin, à l'aspect de la jeune femme, se leva avec empressement et salua très bas.

« Madame, dit M. Rollin, mon notaire, présente-moi le notaire salua. »

« Je suis un grand infini à mon excellent client, M. de Lornac, de ses bonnes intentions, dit-il, madame, madame, de justifier à vos yeux ses éloges et de mériter votre confiance. »

« Je vais vous dire d'abord, monsieur, reprit-elle, quel est le premier service que j'attends de vous. »

« C'est vous, monsieur, poursuivit Mme Durand, c'est vous qui avez été chargé de la vente des propriétés du comte de Lornac ? »

« Oui, madame. »

« C'est vous qui avez fait vendre, notamment, sur l'ordre du comte, la terre et le vieux château de Lornac ? »

« Comment le lui ferai-je connaître, dit-il... Je le soupçonne ; mais je ne le connais pas. Cependant le spéculateur dont il s'agit, reprit-elle, quel est le premier service que j'attends de vous. »

« C'est vous, monsieur, poursuivit Mme Durand, c'est vous qui avez été chargé de la vente des propriétés du comte de Lornac ? »

« Oui, madame. »

« C'est vous qui avez fait vendre, notamment, sur l'ordre du comte, la terre et le vieux château de Lornac ? »

« Oui, madame. »

« Je suis un grand infini à mon excellent client, M. de Lornac, de ses bonnes intentions, dit-il, madame, madame, de justifier à vos yeux ses éloges et de mériter votre confiance. »

« Je vais vous dire d'abord, monsieur, reprit-elle, quel est le premier service que j'attends de vous. »

« C'est vous, monsieur, poursuivit Mme Durand, c'est vous qui avez été chargé de la vente des propriétés du comte de Lornac ? »

« Oui, madame. »

« C'est vous qui avez fait vendre, notamment, sur l'ordre du comte, la terre et le vieux château de Lornac ? »

« Je suis un grand infini à mon excellent client, M. de Lornac, de ses bonnes intentions, dit-il, madame, madame, de justifier à vos yeux ses éloges et de mériter votre confiance. »

« Je vais vous dire d'abord, monsieur, reprit-elle, quel est le premier service que j'attends de vous. »

« C'est vous, monsieur, poursuivit Mme Durand, c'est vous qui avez été chargé de la vente des propriétés du comte de Lornac ? »

« Oui, madame. »

« C'est vous qui avez fait vendre, notamment, sur l'ordre du comte, la terre et le vieux château de Lornac ? »